

CABINET

Affaire suivie par :

Éric Blumé

ADASEN

Tél : 03 84 46 66 03

Mél : [ce.mission-formation.dsden90@ac-besancon.fr](mailto:ce.mission-formation.dsden90@ac-besancon.fr)

Place de la révolution française – CS 60129

90003 Belfort cedex

Belfort, le 5 septembre 2024

L'inspectrice d'académie  
directrice académique des services  
de l'éducation nationale du Territoire de Belfort

à  
Mesdames les directrices d'école et  
Messieurs les directeurs d'école  
Mesdames les enseignantes et  
Messieurs les enseignants

S/C de Mesdames les inspectrices  
de l'Éducation nationale

Objet : Plan de formation départemental année scolaire 2024-2025

Le plan de formation départemental du département du Territoire de Belfort s'inscrit dans le cadre fixé par le schéma directeur de la formation continue des personnels du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse 2022-2025.

Le volet départemental du plan de formation propose pour l'année scolaire 2024-2025 de répondre aux priorités suivantes :

- former les équipes pédagogiques et éducatives afin d'accompagner les pratiques professionnelles et de favoriser la réussite scolaire de tous les élèves. Les contenus didactiques et pédagogiques constituent un pilier essentiel des enjeux de formation pour les personnels enseignants et d'éducation. À ce titre, le plan français au service des apprentissages des élèves et le plan mathématiques et enseignements scientifiques seront poursuivis ainsi que les dispositifs relatifs à l'aisance aquatique ou encore aux langues vivantes ;
- offrir la possibilité d'une formation choisie par les enseignants s'appuyant sur des besoins évoqués au cours de la précédente année scolaire : le lexique au cycle 1, la place du corps et du langage au cycle 3 ; la mise en œuvre du dispositif école dehors, l'enseignement des sciences aux cycles 1, 2 et 3.

Cette année, les inscriptions aux stages de formation et aux animations pédagogiques se feront en même temps via la plateforme GAIA.

## 1. Les stages de formation

Des formations statutaires destinées aux professeurs des écoles titulaires 1<sup>ère</sup> année ou 2<sup>ème</sup> année, professeurs des écoles enseignant pour la première fois en éducation prioritaire ou en ASH et directeurs d'école seront conduites auprès des publics concernés sur une procédure de stages à public désigné. Elles seront complétées par des propositions de stages à candidature individuelle sur et hors temps scolaire.

Les inscriptions au plan de formation concerneront :

5 stages à candidature individuelle sur temps scolaire.

- Oser l'anglais par la pratique théâtrale au cycle 3
- Le lexique au cycle 1
- Découvrir l'école du dehors : parcours débutant
- Enseigner les sciences au cycle 1
- Enseigner les sciences aux cycles 2 et 3

9 stages hors temps scolaire.

- Information des candidats à la liste d'aptitude des directeurs
- Information des candidats au CAFIPEMF
- Formation premiers secours PSC1 (2 sessions)
- Parcours de préparation à la certification complémentaire en allemand
- Immersion linguistique en espagnol au Centre de linguistique appliquée (CLA) 1er et 2nd degrés
- Préparation Certification complémentaire Français Langue Seconde (FLS) 2024
- Égalité filles - garçons
- Éducation à la sexualité

Les identifiants des stages ainsi que les dates retenues sur ceux-ci figurent dans le document « Annexe 1 » joint à la présente note.

Les inscriptions seront ouvertes sur GAIA du **10 septembre au 16 septembre 2024**.

Les candidatures seront retenues en fonction de l'AGS et du nombre de stages déjà réalisés.

## 2. Les animations pédagogiques

Selon l'engagement de chacun, en plan mathématiques ou français, en évaluation d'école, en fonction de votre niveau d'enseignement ou en absence de contraintes, les possibilités sont différentes. Celles-ci sont détaillées en annexe 2 selon votre situation.

En complément, chaque professeur des écoles recevra très prochainement une fiche individuelle personnalisée qui indiquera les dispositifs qui le ou la concernent ainsi que le nombre d'heures restant à disposition pour des animations pédagogiques à choix, en fonction de sa quotité de travail.

Quotité de travail	Nombre d'heures d'animation pédagogique	
100%	18	
75% ou 80%	15	Dans le cas de la participation à un plan, les animations prévues dans le cadre du plan sont prioritaires
50%	9	

Les inscriptions seront ouvertes sur GAIA du **12 septembre au 17 septembre 2024**.

Les enseignants qui auront omis de s'inscrire seront inscrits en fonction des places disponibles.

Carole SCHMITT, chargée de mission formation initiale et continue, est votre interlocutrice privilégiée pour vous accompagner dans vos démarches de formation et le suivi de l'organisation du plan de formation.

Vous pouvez la contacter, de préférence par courriel, à l'adresse suivante : [ce.mission-formation.dsden90@ac-besancon.fr](mailto:ce.mission-formation.dsden90@ac-besancon.fr) ou par téléphone au 03 84 46 98 64.

Je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspectrice d'académie  
directrice académique des services  
de l'éducation nationale du Territoire de Belfort



Mariane TANZI

*Annexe 1 - Stages à candidatures individuelles*

*Annexe 2- Plan des animations pédagogiques 2024-2025*

*Annexe 3 – Liste des animations pédagogiques à choix et dates programmées*

*Annexe 4 - Comment s'inscrire sur GAIA ?*